



Délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 01

Votants : 14

Date de Convocation du Conseil Municipal :
28 octobre 2022

L'an deux mil vingt deux, le sept novembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Jean-Marie LEYGONIE, Isabelle MORESI, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT et Christian PETRINI.

Absents excusés : Caroline BENOIT-GONIN (pouvoir donné à Elvine LEON), Stanislas BOUCHET et Florence RIUS.

Absents : Olivier CHAMBE, Sylvie DESBOURDELLES et Vincent LABOURIER.

2022-56 Délibération relative à la modification des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA)

Rapporteur : Diogène BATALLA

A la suite de la démission de Philippe DRAIS, il convient de mettre à jour la liste des délégués pour le SIEVA.

A ce jour, sont nommés au SIEVA :

- deux délégués titulaires : Diogène BATALLA et Vincent LABOURIER ;
- un délégué suppléant : Philippe DRAIS.

VU la délibération 2020-26 du 28 mai 2020 désignant les représentants de la commune au SIEVA,

VU la délibération 2020-35 du 15 juin 2020 modifiant le nom des représentants de la commune au SIEVA,

VU la candidature d'Aymeric GIRARDON,

Il est proposé de désigner les représentants de la commune au SIEVA :

- deux délégués titulaires : Diogène BATALLA et Vincent LABOURIER ;
- un délégué suppléant : Aymeric GIRARDON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** les représentants de la commune au SIEVA comme suit :
 - o deux délégués titulaires : Diogène BATALLA et Vincent LABOURIER ;
 - o un délégué suppléant : Aymeric GIRARDON.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Chani PETIT

